



Réalisations

Les pistes DFCI du Pech ont été refaites par l'ONF.

L'arrêt de bus et le passage piéton de la place de l'église ont été repeints.

La chaussée place du Conseiller, place de la Vieille Porte et rue du Balcon ont été restaurées 3300 € ht. Travaux financés avec la participation du Conseil Départemental dans le cadre de l'aide patrimoine voirie.

Remplacement et confection aux normes de nouveaux rideaux dans la classe de l'école et la salle aux associations (1880 € ht).

L'ambrosie plante hautement responsable d'allergies avait envahi la rivière. Une opération d'arrachage dans la partie du village a été effectuée. Si la crue du 15 octobre n'a pas tout enlevé, elle sera reconduite l'an prochain.

De la terre a été distribuée avant les vendanges, une prochaine distribution sera prévue début novembre.

Informations

Christel Pédrero est remplacée à l'Agence Postale pendant son congé maternité par Estelle Torregrosa. Les horaires ont changé.

Une aide de 16650 € pour la réfection du parvis de l'école nous a été accordée par le conseil départemental de l'Hérault. Les travaux s'élèvent à 26700 € ht. Ils sont en cours de réalisation.

Les fenêtres du logement de la poste et celles de l'école côté parvis vont être remplacés à l'identique avec du double vitrage. Une aide financière, dans le cadre de la maîtrise de l'énergie, a été sollicitée auprès du syndicat Hérault Energies.

Un premier accord de subvention pour la construction de la nouvelle médiathèque est arrivé en commune. L'Etat vient de nous attribuer 74085.50 € de DGD. Nous restons en attente de la décision du conseil départemental.

L'école accueille depuis la rentrée trois niveaux de six élèves chacun.

Le flash : Incivilité : Il est constaté de nombreux abandons de sacs d'ordures ménagères, de débris ou encombrants près des points de collecte. Utilisez vos badges « ordures ménagères », pliez les cartons pour les faire entrer dans le conteneur, emmenez vos encombrants à la déchetterie.

L'encart : Épicerie Ambulante Passage de la p'tite épicerie le mardi matin 9h00 place de l'église 9h45 place du Cers et 10h45 hameau de Cazelles contact : David ARDOUIN 07.83.15.75.27

SECRETARIAT DE MAIRIE

LUNDI MARDI JEUDI

09H-12H30 // 16H-18H

MERCREDI VENDREDI

09H - 12H30

04.68.91.21.37

mairie.agel@wanadoo.fr

<https://agel34.fr>

AGENCE POSTALE COMMUNALE

laposte.fr

04.68.43.70.10

Du LUNDI au VENDREDI

08h30 - 11h30

BIBLIOTHEQUE D'AGEL

biblio.agel@orange.fr

Le mercredi 14h - 18h

URGENCE MAIRIE

samedi dimanche

et jours fériés

06.73.25.80.93

ETAT CIVIL

NAISSANCE

Adam, Alexandre

LARHRIB SARVONAT

Le 10 juillet 2018

DECES

Armand ESPAR

Le 11 juillet 2018

PLUVIOMETRIE

JUILLET 2018 / 00 mm

JUILLET 2017 / 20 mm

AOUT 2018 / 00 mm

AOUT 2017/ 00 mm

SEPTEMBRE 2018 / 00 mm

SEPTEMBRE 2017 / 05 mm

OCTOBRE 2018 / 260 mm

OCTOBRE 2017 / 92 mm

Dossier général : LA PYRALE DU BUIS Depuis une dizaine d'année, la pyrale du buis a été identifiée en France et notre région est particulièrement impactée par cette invasion. Son cycle de reproduction débute au printemps à raison de 3 ou 4 générations jusqu'à l'automne. Les chenilles vivent quelques semaines durant lesquelles elles se nourrissent des feuilles et de l'écorce du buis, se transforment en chrysalides et donnent des papillons.

Problèmes engendrés : jardins et haies ravagés, défoliation totale, érosion des sols, risque d'incendie, sous-bois déforestés.

Comment agir contre ce fléau :

En prévention :

- prendre soin des arbustes, les nettoyer, les tailler, les fortifier.
- placer des pièges à phéromones pour capturer des papillons mâles et éviter la reproduction

En curatif :

- à l'heure actuelle, impossible d'intervenir en milieux naturels, mais sur des petites surfaces.
- utiliser des produits à base de Bacillus thuringiensis au début du printemps, renouveler à chaque nouvelle génération.

Par contre, les chenilles ne sont pas urticantes et ne présentent aucun risque sanitaire pour le public et les animaux.



Actualité de la commune : PROJET NOUVELLE MEDIATHEQUE

Le projet de médiathèque s'inscrit dans l'aménagement d'un grand espace public, au cœur du village dans les anciennes caves viticoles du château d'Agel appartenant à la commune. Ce nouvel espace regroupera l'ancienne bibliothèque, l'Agence Postale Communale et de nouveaux services.

La bibliothèque actuelle créée en 1988, suite à une structure « dépôt de livres depuis 1973 » n'est plus en mesure de répondre à l'attente des usagers et aux normes actuelles.

La future médiathèque sera installée en rez-de-chaussée du bâtiment « ancien garage » afin de pouvoir accueillir les personnes à mobilité réduite (création d'une rampe d'accès, WC adapté, place de parking handicapé...). D'une surface d'environ 145 m², vous y trouverez un espace accueil-bureau, un espace enfant, une salle lecture avec les rayonnages, une partie point presse, un espace information tourisme, un service informatique et internet. Un espace extérieur sera aménagé (petites tables, chaises, bancs...) sous une pergola et dans un cadre de verdure. Il accueillera des expositions, offrira un espace de lecture et de détente.

L'espace Agence Postale sera totalement intégré à la médiathèque avec une porte de communication intérieure mais aussi un accès extérieur particulier.

Le mobilier sera totalement renouvelé ainsi que les équipements informatiques. Deux postes ordinateurs avec accès internet seront à disposition des usagers. Des nouveaux ouvrages seront achetés par la commune.

La nouvelle médiathèque sera ouverte du lundi au vendredi en demi-journées aux mêmes heures que l'agence postale. Elle sera gérée par l'agent communal de l'agence postale et les bénévoles de l'ancienne bibliothèque.

Le coût global de l'opération avoisine les 250 000 €. Des dossiers de demandes de subventions ont été déposés auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du Département de l'Hérault et de la Poste..., pour le financement de ce projet, une partie restera à la charge de la commune.

REMERCIEMENTS : Suite à la crue de la cresse du 15 octobre dernier, de généreux bénévoles équipés de gants, pelles, râteaux, tracteur, benne, camion et même mini-pelle sont venus donner main forte au nettoyage des abords du court de tennis, de la salle des fêtes et des jardins chemin de la source. Merci à Mr le maire de Villespassan accompagné de son agent technique et d'un camion qui sont venus nous apporter leur soutien. Merci aux nombreux bénévoles d'avoir répondu à l'appel ; merci d'avoir su donner de votre temps à la collectivité et de favoriser encore et toujours l'entraide dans notre village.

FELICITATIONS aux heureux parents. GUILLAUME heureux papa d'un petit SACHA né le 20 octobre et CHRISTEL maman pour la seconde fois d'un petit LEO né le 27 octobre. Tous nos meilleurs vœux aux nouveaux nés.

Changement à la Diane d'Agel Une nouvelle équipe a repris l'association « Diane d'Agel » (battues, chasse aux gros gibiers).
Nouveau président : Mr Martinez Jésus

EVENEMENTS

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE : 10H45
Monument aux morts.

LOTO 17/11/18 20H30.

MINI CONCERT DE NOEL 01/12/18 18H.

REPAS DES ADHERENTS Foyer des Campagnes 08/12/18 12H.

VŒUX DU MAIRE 18/01/19.

REPAS DES AINES 27/01/19 12H.

PROJET MEDIATHEQUE



ENTRAIDE

